

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 5 mai 2023

### **COVID-19 : Reprise épidémique, une dose de rappel recommandée pour protéger les plus fragiles**

On observe une légère reprise épidémique de la COVID-19 à La Réunion, avec une augmentation de la circulation du virus depuis 4 semaines consécutives. La protection conférée par la vaccination baisse dans le temps. Le rappel vaccinal permet de renforcer la protection en stimulant à nouveau le système immunitaire et ainsi limiter les risques de formes sévères de la Covid-19 pouvant entraîner des hospitalisations ou des décès.

Aussi, le directeur de l'ARS et le préfet de La Réunion rappellent l'importance de la dose de rappel : c'est la meilleure arme pour protéger les personnes à risque d'une forme sévère de la maladie. Ce rappel doit être effectué sans plus attendre par les personnes de plus de 80 ans, celles présentant des facteurs de fragilité, les personnes immunodéprimées et les résidents des EHPAD et USLD.

#### **Situation épidémiologique**

Le **taux d'incidence** est passé de 85 cas en semaine 15 (du 10 au 16 avril) à 105 cas en semaine 16 (du 17 au 23 avril) pour 100 000 habitants. Il s'est stabilisé en semaine 17 (du 24 au 30 avril) avec un taux d'incidence à 106 cas pour 100 000 habitants.

Cependant, pour la classe d'âge des 65-75 ans, le taux d'incidence continue d'augmenter : 149 cas en semaine 16 contre 162 cas pour 100 000 habitants en semaine 17.

#### **L'activité de dépistage a augmenté :**

Le taux de dépistage est passé de 281 tests pour 100 000 habitants en semaine 16 à 295 en semaine 17.

Toutefois, le **taux de positivité** est en légère diminution sur la période.

A ce jour, l'impact hospitalier est à un niveau bas : environ 1% de l'activité des urgences hospitalières était en lien avec la Covid-19 en semaine 15 et 16. Sur cette période, 1 patient avait été admis en unité de soins critiques ; et 3 en semaine 17.

En semaine 17, 3 décès liés à la Covid-19 étaient à déplorer.

Le variant majoritaire qui circule depuis plusieurs mois à La Réunion est un sous-variant d'OMICRON.

Il n'y a pas de nouveau variant détecté à ce jour qui pourrait expliquer une recrudescence de la circulation virale.

## Qui est concerné par le rappel vaccinal ?

Les autorités sanitaires recommandent ce rappel aux publics suivants :

- les résidents d'EHPAD et unités de soins de longue durée (USLD)
- les personnes de 80 ans et plus
- les personnes immunodéprimées, quel que soit leur âge
- les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

La dose de rappel n'est plus recommandée pour les personnes qui ne font pas partie de ces publics. Mais elles peuvent, si elles le souhaitent, recevoir leur dose de rappel gratuitement.

## Où et quand faire son rappel ?

- Pour les résidents en EHPAD et USLD, la vaccination sera organisée par l'établissement.
- Pour les personnes suivies dans un service de soin, la vaccination pourra être réalisée directement au sein de la structure de soins.

Les autres personnes concernées peuvent :

- prendre rendez-vous auprès de leur médecin, pharmacien, infirmier (s'ils proposent la vaccination),
- se rendre sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) pour trouver un professionnel de santé à proximité.

Le délai à respecter pour procéder au rappel est de 6 mois minimum après la dernière injection ou infection, quelle que soit la situation du patient.

La vaccination contre la Covid-19 peut se faire en même temps que la vaccination contre la grippe.

[Retrouvez toutes les informations sur le site de l'ARS La Réunion \(cliquez ici\)](#)

Ensemble, restons prudents. #COVID19

**AÉRONS** régulièrement les espaces clos

**LAVONS-NOUS** fréquemment les mains

**PORTONS UN MASQUE** dans les lieux de promiscuité et les espaces clos

En cas de symptômes, il est fortement recommandé de :

**PORTER UN MASQUE**

**SE FAIRE TESTER**

**S'ISOLER EN CAS DE TEST POSITIF**

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Dans ce contexte de circulation accrue du virus, il est impératif de continuer à respecter les gestes barrières, y compris lorsque l'on est vacciné :

- **porter un masque** quand on est malade ou personne contact, en présence des personnes fragiles ou dans les lieux clos à forte fréquentation,
- **Se laver régulièrement les mains** ou utiliser un gel hydro-alcoolique,
- **Aérer fréquemment les pièces**, si possible 10 minutes toutes les heures,
- **Éviter de se serrer la main et les embrassades.**

### Contacts Presse :

Service Communication de l'ARS : 0692 66 61 20 - [ars-reunion-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-communication@ars.sante.fr)

Service régional de la communication interministérielle : Téléphone : 0262 40 77 77 - [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)